

MÉLANGES  
D'ÉCONOMIE POLITIQUE

D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE.

I

ÉCONOMIE POLITIQUE.



---

CORBELL. — Imp. et stéréot. de CRÉTÉ.

MÉLANGES

# D'ÉCONOMIE POLITIQUE

D'HISTOIRE ET DE PHILOSOPHIE

PAR P. ROSSI

PAIR DE FRANCE, DOYEN DE LA FACULTÉ DE DROIT, MEMBRE DE L'INSTITUT

PUBLIÉS PAR SES FILS.

TOME PREMIER

ÉCONOMIE POLITIQUE



PARIS

GUILLAUMIN ET C<sup>IE</sup>, LIBRAIRES

Éditeurs du Journal des Économistes, de la Collection des principaux Économistes.  
du Dictionnaire de l'Économie politique, etc.

RUE RICHELIEU, 14

1857

## AVIS DES ÉDITEURS

---

Lorsque les héritiers d'un auteur de quelque renom veulent publier ses œuvres inédites ou détachées, il est un inconvénient auquel ils ont en général assez de peine à échapper : c'est de se laisser entraîner par une admiration trop facile, et de confondre la complaisance avec un juste respect.

Nous l'avons bien senti, et nous aimons à croire que ces deux volumes de *Mélanges* ne contiennent que des travaux d'un intérêt durable.

Du reste, nous pouvons bien le dire, nous n'avons eu que l'embarras du choix : mais comme la nouveauté a toujours, à tort ou à raison, un certain attrait, nous avons donné la préférence, quand nous les avons jugées dignes de l'impression, aux pages inédites, et il ne nous est resté de place que pour un nombre assez restreint de travaux déjà publiés.

Parmi ces derniers on trouvera entre autres des

théories sur la Population, sur la Méthode en économie politique, sur les Principes dirigeants du Droit pénal, sur les Rapports du Droit civil et de l'Économie politique, sur le Gouvernement représentatif, etc.; des jugements historiques sur le soulèvement des Pays-Bas et sur Napoléon I<sup>er</sup>; et quelques écrits relatifs à des questions pratiques, où l'on voit que l'auteur, fidèle à la maxime inscrite en tête de son premier ouvrage, le *Traité du droit pénal*, a toujours su, même sur le terrain des affaires, ne jamais perdre de vue la doctrine.

Nous reproduisons enfin le projet d'Acte fédéral préparé pour la Suisse en 1832, œuvre capitale, à laquelle l'auteur a attaché son nom, et où il se montre tout entier poursuivant déjà, au nom de la liberté honnête et de la morale politique, ce qui ne sera peut-être jamais qu'une chimère, la conciliation des partis.

Le lecteur curieux pourra d'ailleurs faire ici un rapprochement piquant. Il n'aura qu'à lire une brochure écrite par le prince Napoléon Louis Bonaparte sur la Suisse d'alors, et qui contient une appréciation critique du projet de l'auteur.

Quant aux travaux inédits, il se composent de Fragments de l'histoire de l'Économie politique chez les Grecs et chez les Romains, et de Droit constitutionnel français; et, sans vouloir devancer le juge-